

PRESTATIONS OPTIONNELLES

Le Référentiel Topographique à Grande Echelle

Le RTGE constitue une base de donnée topographique destinée à vectoriser l'ensemble des éléments de l'espace public. Il complète le RTS et décrit également le mobilier urbain, les espaces verts et équipements sportifs, les bornes de propriété, etc. Particulièrement utile en milieu urbain dense, il constitue un élément incontournable de la création d'une véritable banque de données urbaines.



UN PARTENARIAT LARGE DES ACTEURS FINISTÉRIENS



Le SDEF

Le SDEF s'est positionné comme autorité publique locale compétente pour assurer la constitution, la gestion et la mise à jour du PCRS à l'échelle du Finistère (en dehors du territoire de Brest Métropole) et a adapté ses statuts en ce sens en novembre 2017. Il s'engage à centraliser l'acquisition, le contrôle, l'intégration et la diffusion des données du PCRS.



Les gestionnaires privés

Conformément aux attentes liées à la réforme de 2012, l'ensemble des gestionnaires privés sont invités à s'engager dans la démarche pour participer au planning de mise en œuvre et au financement du PCRS, mais également pour y contribuer par la diffusion de données « métier » comme les affleurants de réseaux.



L'intercommunalité

Un partenariat à l'échelle de l'intercommunalité est privilégié pour simplifier le dialogue, la diffusion de la donnée géographique (par le biais du SIG) et la remontée des informations du terrain (programmation des travaux impactant la voirie).

Les EPCI intègrent à la fois le comité technique qui émet les avis techniques et juridiques et propose le planning de mise en œuvre du PCRS et le comité de pilotage qui décide et valide les orientations du projet.



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
ET D'ÉQUIPEMENT DU FINISTÈRE

Siège : 9 allée Sully, 29 000 QUIMPER
Antenne Nord: Zone de Kerven, 29 400 LANDIVISIAU
Tél.02.98.10.36.36 - Courriel: contact@sdef.fr
www.sdef.fr

PCRS



PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ

Un outil mutualisé pour la représentation des réseaux de chaque exploitant dans leur système d'information géographique.

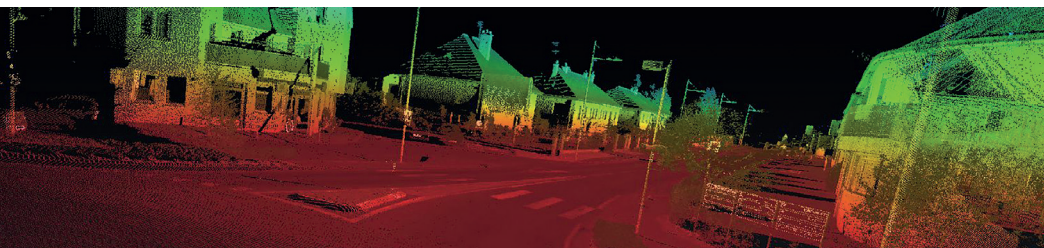
UN FONDS DE PLAN MUTUALISÉ POUR FAIRE FIGURER TOUS LES RÉSEAUX

Au 1er janvier 2026, le plan de corps de rue simplifié (PCRS) devra être effectif pour tous les ouvrages, en toutes localisations. Pour accompagner les communes et les EPCI du Finistère (hors Brest Métropole), le SDEF développe cette compétence.

La création du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) intervient dans le cadre de la réforme « anti-endommagement des réseaux » de 2012. L'objectif est de fiabiliser les échanges entre partenaires pour réduire les risques d'accidents liés aux travaux à proximité des réseaux. Le PCRS est une représentation graphique en 2D d'une partie du territoire (Plan), fournissant une description des limites apparentes de la voirie (Corps de Rue

et fournissant le relevé d'un nombre limité d'objets (Simplifié).

Le PCRS est un référentiel commun mutualisé qui doit permettre à chaque gestionnaire de faire figurer l'ensemble de son patrimoine sur un fonds de plan unique et très précis. Cette démarche nécessite donc la participation de l'ensemble des acteurs, gestionnaires de réseaux et de voirie, à la création et à la mise à jour du fonds de plan.



UNE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE AU SERVICE DE TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE

En tant que gestionnaire de réseaux sensibles à l'échelle du département, le SDEF s'est naturellement positionné pour réaliser et exploiter le PCRS.

Au-delà des exigences de la réforme de 2012, le SDEF a souhaité initier une démarche partenariale pour créer et mettre à disposition des outils cartographiques adaptés aux besoins de tous les acteurs du territoire : gestion de réseaux, mais aussi de voirie ou d'espaces verts, aménagement, accessibilité, ville connectée, BIM, etc.

A travers cette démarche, le SDEF souhaite délaissier les levés ponctuels hétérogènes pour créer un véritable référentiel commun, alimenté et tenu à jour grâce à l'implication de l'ensemble des partenaires du projet.

Constitué sur la base de relevés LIDAR, le référentiel sera décliné, selon les zones urbaines ou rurales, sous plusieurs niveaux de détails: vue immersive, orthovoirie, Référentiel Topographique Simplifié. Sur demande spécifique des communes et/ou EPCI, le SDEF pourra également produire en option un Référentiel Topographique à Grande Echelle.

L'objectif de ce partenariat est de constituer une base de données cartographiques souveraine, exhaustive et à jour sur l'ensemble du Finistère.

RÉALISATION DU PCRS EN RÉGIE AU SEIN DU SDEF

Pour réaliser le PCRS dans le Finistère (Hors Brest Métropole) en régie, le SDEF dispose de moyens humains et matériels



Moyens humains
Une équipe de 5 géomètres topographes dans les locaux du SDEF



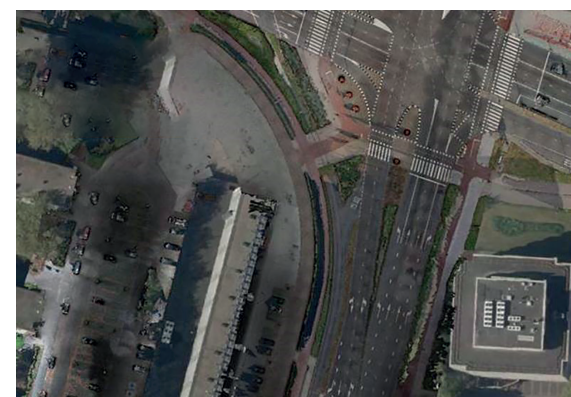
Moyens matériels
Deux scanners type LIDAR sur sac à dos et voiture d'une précision de 5 cm

PRESTATION EN ZONE RURALE (sur 25 000 km)

L'orthovoirie

Il s'agit d'un Orthophotoplan représentant le corps de rue à partir du nuage de points et de la vue immersive produite par le MMS. Cette composante raster (ou image) du référentiel est conforme à la v2.0 du géostandard d'échange PCRS défini par le CNIG.

La résolution (pixel de 5 cm) et la hauteur de prise de vue (2 mètres du sol) permettent de distinguer précisément les éléments de la voie même sous le couvert végétal.



PRESTATION EN ZONE URBAINE (sur 7 500 km)

Le Référentiel Topographique Simplifié

Il contient l'ensemble des éléments vectorisés décrits dans le géostandard d'échange PCRS défini par le CNIG (limites de la voirie et du bâti, clôtures et haies, alignements d'arbres, etc.)

Basé sur une nomenclature commune définie par le groupe de travail « Référentiel Topographique » de GéoBretagne, il s'inscrit dans une démarche globale de simplification et de mutualisation de la donnée géographique entre collectivités, géomètres et entreprises de travaux publics.

